

# RAPPORT MORAL

Assemblée Générale – 29 Juin 2023

## AU PLAN NATIONAL

**Loi n°2021-1018 du 2 août 2021** pour renforcer la prévention en santé au travail applicable au 31 mars 2022

Une nouvelle dénomination : Service de Prévention et de Santé au Travail aux Entreprises (SPSTI)

La loi décline quatre axes de la réforme :

- ✚ Sur le renforcement de l'évaluation des risques et la prévention au sein des entreprises
- ✚ Sur l'amélioration du service rendu par les SPSTI avec la mise en œuvre d'une procédure de certification
- ✚ Sur l'accompagnement de publics vulnérables et la lutte contre la désinsertion professionnelle
- ✚ Sur la gouvernance de la santé au travail en adaptant l'organisation interne des SPSTI

Parution de différents décrets dans le prolongement de la loi du 2 août 2021 :

- ✚ **Décret n°2022-653 du 25 avril 2022** relatif à l'approbation de la liste et des modalités de l'ensemble socle des services de prévention et de santé au travail interentreprises
- ✚ **Décret n°2022-679 du 26 avril 2022** relatif aux délégations de missions par les médecins du travail aux infirmiers en santé au travail et à la télésanté au travail
- ✚ **Décret n°2022-1031 du 20 juillet 2022** relatif aux référentiels et aux principes guidant l'élaboration du cahier des charges de certification des services de prévention et de santé au travail interentreprises
- ✚ **Décret n°2022-1434 du 15 novembre 2022** relatif au dossier médical en santé au travail
- ✚ **Décret n°2022-1435 du 15 novembre 2022** relatif à l'agrément et aux rapports d'activités des services de prévention et de santé au travail
- ✚ **Décret n°2022-1644 du 27 décembre 2022** relatif à la formation spécifique des infirmiers en santé au travail
- ✚ **Décret n°2022-17 du 30 décembre 2022** relatif au financement des services de prévention et de santé au travail interentreprises.

De nouveaux décrets sont toujours en attente pour la mise en application complète de la loi.

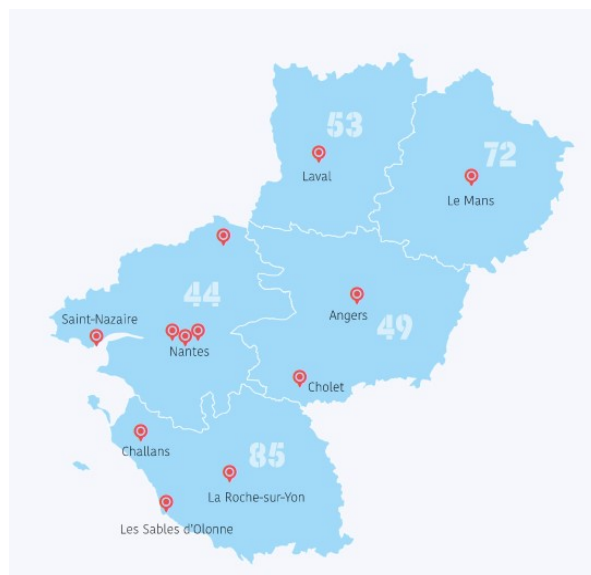
## AU PLAN REGIONAL

Créée en 2002 sous la forme d'une association des services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) de la région des Pays de la Loire, qui sont eux-mêmes des associations, PRESANSE Pays de la Loire est constituée des SPSTI des 5 départements de la région ligérienne ; représentant 12 services.

Sa mission principale consiste à organiser les échanges sur les différents métiers et missions des SPSTI et créer des synergies entre les équipes sur des dossiers et chantiers transversaux pouvant concerner l'ensemble des services.

PRESANSE Pays de la Loire n'interfère pas dans le fonctionnement interne des services, qui sont indépendants et exercent leur mission au plus près des réalités de leur territoire de compétence. Elle n'est pas une autorité supérieure, mais organise des échanges respectant la totale indépendance des services.

Les instances qui la composent, les groupes de travail et les groupes projets constitués, formulent des propositions qui sont soumises à l'appréciation de chacun des services qui décident des suites opérationnelles par rapport à leur propre organisation interne.



### Quelques chiffres régionaux



## AU PLAN DEPARTEMENTAL POUR LE SATM

L'actualité a été très dense en 2022 au sein du SATM.

- ✚ **Poursuite de la recherche** active de nouveaux médecins du travail
  
- ✚ **Mise en place d'un portail adhérent** début 2022 afin de faciliter la communication avec les adhérents et leur permettre d'avoir un espace dédié pour la mise à jour de leurs informations (déclaration des effectifs, gestion des entrées et sorties de salariés, visualisation des factures...)
  
- ✚ **Réflexion sur le réaménagement** du centre de Château-Gontier
  
- ✚ **Assemblée générale extraordinaire** en mars 2022 : application des dispositions de la loi et adoption des nouveaux statuts
  
- ✚ **Départ de Monsieur Arnaud AFFAGARD**, Directeur, en mai 2022
  
- ✚ **Arrivée de Madame Karine DOUZAMI**, Directrice Générale, en septembre 2022
  
- ✚ **Séminaire des collaborateurs du SATM** en septembre 2022 pour restitution d'un audit RH

Le rapport d'activités du SATM pour 2022 vous sera présenté au cours de cette assemblée générale.